

**A. — MOUVEMENT DE LA PRODUCTION**



**1. — PRODUCTION AGRICOLE**

**STATISTIQUE DES PRINCIPALES CULTURES MAROCAINES. — ANNÉE 1934-1935.**

| CULTURES           | SURFACE   |           | TOTALS    | PRODUCTION |           | TOTALS    |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|
|                    | INDIGÈNES | EUROPÉENS |           | INDIGÈNES  | EUROPÉENS |           |
| Blé dur .....      | 1.087.471 | 31.505    | 1.118.976 | 3.627.299  | 151.960   | 3.779.259 |
| Blé tendre .....   | 208.852   | 135.482   | 344.334   | 701.535    | 972.188   | 1.673.723 |
| Orge .....         | 1.712.934 | 28.243    | 1.741.177 | 7.619.048  | 147.315   | 7.796.363 |
| Avoine .....       | 5.560     | 22.934    | 28.494    | 20.754     | 133.429   | 154.183   |
| Seigle .....       | 1.780     | 336       | 2.116     | 4.715      | 1.281     | 5.996     |
| Fèves .....        | 54.066    | 15.063    | 69.129    | 127.916    | 51.718    | 182.634   |
| Mais .....         | 377.457   | 10.682    | 388.139   | 1.355.887  | 37.551    | 1.393.438 |
| Pois chiches ..... | 32.557    | 6.905     | 39.462    | 105.582    | 28.798    | 134.380   |
| Sorgho .....       | 95.169    | 1.914     | 97.083    | 295.408    | 3.997     | 299.405   |
| Fenugrec .....     | 3.462     | 82        | 3.544     | 11.667     | 212       | 11.879    |
| Lin .....          | 10.988    | 5.912     | 16.900    | 38.134     | 23.594    | 61.728    |
| Lentilles .....    | 6.920     | 1.242     | 8.162     | 20.405     | 3.325     | 23.730    |
| Petits pois .....  | 5.810     | 21.147    | 26.957    | 13.761     | 80.007    | 93.768    |
| Mil .....          | 7.622     | 758       | 8.380     | 32.528     | 2.348     | 34.876    |
| Alpiste .....      | 5.766     | 2.892     | 8.658     | 9.790      | 7.010     | 16.800    |
| Cumin .....        | 3.223     | 45        | 3.268     | 4.104      | 34        | 4.138     |
| Coriandre .....    | 6.395     | 147       | 6.542     | 16.327     | 460       | 16.787    |
| Haricots .....     | 297       | 611       | 908       | 759        | 1.533     | 2.292     |

**RÉPARTITION  
DES ENVOIS DE PRIMEURS MAROCAINES  
EN FRANCE**

Les différentes sortes de primeurs sont très inégalement absorbées par les différentes villes de France.

**Tomates.** — Les débouchés sont dans l'ordre décroissant d'importance : Paris, Marseille, Bordeaux.

**Haricots :** Paris, Marseille, Lyon et Bordeaux.

**Artichauts :** Bordeaux, Paris, Marseille.

A titre d'exemple, Saint-Étienne vient au cinquième rang pour le haricot et le pois, douzième pour l'artichaut, quatorzième pour la tomate. Vichy, au cinquante-septième rang pour la tomate, est au vingt et unième pour le haricot.

Certaines villes absorbent seulement certaines primeurs :

**Vichy** reçoit des tomates et des haricots, mais pas de pois, d'artichauts et de pommes de terre.

**Rennes** reçoit des tomates et des pommes de terre, mais pas d'artichauts ni de haricots.

**Épinal** reçoit des tomates, mais pas de haricots, de pois, d'artichauts et de pommes de terre.

**Strasbourg** reçoit haricots, artichauts, pois, pommes de terre.

**Limoges** reçoit haricots, artichauts, pommes de terre, mais pas de pois.

**Clermont-Ferrand** reçoit tomates, mais pas de haricots, d'artichauts, alors que Limoges, Saint-Étienne et Metz en reçoivent.

**Besançon, Châteauroux, Angoulême.** — Sans préjuger des possibilités de réexpéditions sur ces villes, par les ports d'importation, un effort est à faire ; ces marchés sont à travailler.

La consommation par millier d'habitants est très variable suivant les villes :

| Tomate              |     | Haricot             |     |
|---------------------|-----|---------------------|-----|
| Marseille .....     | 270 | Marseille .....     | 45  |
| Bordeaux .....      | 250 | Paris .....         | 26  |
| Paris .....         | 130 | Bordeaux .....      | 23  |
| Lille .....         | 95  | Lyon .....          | 18  |
| Lyon .....          | 60  | Saint-Étienne ..... | 13  |
| Grenoble .....      | 47  | Grenoble .....      | 6   |
| Saint-Étienne ..... | 23  | Lille .....         | 0,4 |
| Artichaut           |     | Pomme de terre      |     |
| Bordeaux .....      | 138 | Bordeaux .....      | 261 |
| Paris .....         | 4   | Marseille .....     | 25  |
| Marseille .....     | 3   | Paris .....         | 10  |
| Lille .....         | 1,8 | Lyon .....          | 10  |
| Lyon .....          | 1,4 | Saint-Étienne ..... | 5   |
| Saint-Étienne ..... | 0,7 | Grenoble .....      | 3,3 |
| Grenoble .....      | 0,2 | Lille .....         | 1,7 |

**LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES  
DU QUATRIÈME TRIMESTRE 1935  
ET LEURS RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES**

Les pluies de fin septembre et du début d'octobre ont permis aux agriculteurs de commencer leurs semailles de bonne heure. La sécheresse qui a sévi par la suite, surtout dans le Sud et dans le Maroc oriental, a gêné la levée et a même arrêté les travaux agricoles.

En fin de trimestre, la situation s'est rétablie grâce à des pluies abondantes ; néanmoins, elles ont été trop faibles dans le Maroc oriental où elles ne peuvent que prolonger la résistance des céréales.

*Octobre*

*Températures.* — Le mois a été froid. Les températures moyennes ont été de 1 à 2 degrés inférieures aux normales dans la plupart des régions ; toutefois, des gelées nocturnes ne se sont produites que dans les régions élevées.

Des chutes de neige ont été observées les 6, 7, 26 et 27 dans le Rif, dans le Grand et le Moyen-Atlas.

*Influence agricole.* — Les pluies d'octobre ont eu sur l'agriculture un effet heureux, mais insuffisant, passager en raison de leur faiblesse et du temps chaud qui les a suivies. Les parcours ont reverdi. Les labours et semailles ont commencé (Fès, Chaouïa, Doukkala, Abda, Marrakech) ; ces travaux gardent un caractère exceptionnel ; de nouvelles pluies sont nécessaires pour les généraliser.

Achevément des vendanges tardives (Oujda, Fès, Meknès). La maturation des olives est très précoce à Marrakech, où la cueillette a commencé.

*Novembre*

*Températures.* — Les températures moyennes ont été :

Voisines des normales dans le Nord du Maroc et sur la partie sud du littoral ; de un à deux degrés supérieures aux normales dans les autres régions.

Des gelées nocturnes se sont produites dans le Rharb, au Maroc oriental et dans les régions élevées.

*Précipitations.* — La pluviosité a été très faible, excepté dans la région de Tanger et sur la partie occidentale du Rif où les précipitations recueillies ont été voisines des normales.

Des chutes de neige peu importantes ont été observées du 9 au 13 sur les hautes montagnes.

*Influence agricole.* — Les pluies de fin octobre ont permis de pousser les semailles activement ; la sécheresse de novembre les a ralenties ou arrêtées, sauf dans les régions septentrionales, et elle a entravé la levée dans le Sud et le Maroc oriental.

La cueillette des olives, à peu près terminée dans le Sud où la récolte est médiocre, commence dans le Nord.

Début de la cueillette des agrumes.

*Décembre*

*Températures.* — Le mois a été chaud ; les températures moyennes ont été supérieures aux normales, excepté dans la région de Tanger, dans le Rharb et le Sous, où elles ont été normales.

Des gelées nocturnes ont été observées dans l'intérieur au cours de la deuxième décade du mois.

*Précipitations.* — Les hauteurs de précipitations recueillies représentent environ : la moitié des hauteurs normales dans les Abda-Ahmar, sur le littoral de la région de Rabat et dans la région de Taza ; les hauteurs normales dans la Chaouïa, dans les régions de Marrakech, du Tadla et de Meknès ; une fois et demie les hauteurs normales dans la région de Tanger, le Rif, le Rharb et sur les régions montagneuses.

Au Maroc oriental, la pluviosité a été très faible ; elle a atteint à peine le quart de la normale.

La journée du 28 a été marquée par de nombreux orages, des chutes de grêle dans le Rharb et de neige en montagne.

La couche de neige continue ne s'est maintenue qu'au-dessus de 2.500 mètres d'altitude sur le versant nord des hauts massifs de l'Atlas.

*Influence agricole.* — La sécheresse persistante accentue les difficultés éprouvées pour les semailles. Les céréales souffrent surtout dans les terres fortes ou peu profondes ; celles semées tardivement ont mal levé et dans le Sud il a fallu semer en sec. Les pluies de la fin du mois sont assez fortes pour rétablir la situation, au moins partiellement.

La cueillette des olives, achevée dans le Sud, se poursuit dans le Nord où elle sera moyenne et même excellente à Ouezzane.

G. ROUX.

P. SCHINDLER.

**STATISTIQUE MÉTÉOROLOGIQUE.**

| STATIONS                    | TEMPÉRATURES       |      |      |                    |      |      | PRÉCIPITATIONS |           |              |           |              |           | Nombre de jours de brume ou de brouil. |      |      |
|-----------------------------|--------------------|------|------|--------------------|------|------|----------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--|------|------|
|                             | Moyenne des maxima |      |      | Moyenne des minima |      |      | OCTOBRE        |           | NOVEMBRE     |           | DÉCEMBRE     |           | Oct.                                   | Nov. | Déc. |
|                             | Oct.               | Nov. | Déc. | Oct.               | Nov. | Déc. | Nb. de jours   | Haut. m/m | Nb. de jours | Haut. m/m | Nb. de jours | Haut. m/m |  |      |      |
| Tanger .....                | 19.9               | 16.9 | 15.1 | 14.7               | 12.3 | 11.0 | 4              | 51.3      | 13           | 129.9     | 13           | 170.5     | 0                                      | 1    | 1    |
| Souk-el-Arba-du-Rharb...    | 26.3               | 21.5 | 18.2 | 15.5               | 5.4  | 4.8  | 6              | 91.2      | 9            | 78.2      | 9            | 93.4      | 3                                      | 0    | 2    |
| Rabat (Aviation).....       | 21.8               | 19.6 | 18.0 | 13.1               | 11.2 | 9.3  | 5              | 50.2      | 8            | 35.9      | 8            | 45.8      | 6                                      | 2    | 4    |
| Casablanca (Aviation)...    | 22.8               | 20.8 | 18.5 | 12.7               | 10.3 | 8.3  | 7              | 63.1      | 7            | 27.5      | 7            | 61.3      | 7                                      | 1    | 2    |
| Mazagan (l'Adir).....       | 23.4               | 21.7 | 19.6 | 14.2               | 11.8 | 10.3 | 4              | 32.9      | 6            | 24.0      | 6            | 34.5      | 4                                      | 0    | 0    |
| Berrechid (T.P.).....       | 24.0               | 20.6 | 18.2 | 10.9               | 8.2  | 6.0  | 6              | 39.7      | 4            | 26.5      | 6            | 38.3      | 4                                      | 2    | 0    |
| Settat.....                 | 24.5               | 20.8 | 18.7 | 9.1                | 6.6  | 4.3  | 7              | 44.5      | 4            | 5.5       | 6            | 56.3      | 0                                      | 1    | 0    |
| Sidi-Bennour .....          | 27.4               | 24.8 | 21.1 | 11.8               | 8.3  | 6.2  | 5              | 28.4      | 4            | 7.9       | 4            | 25.1      | 9                                      | 5    | 5    |
| Safi .....                  | 25.1               | 23.0 | 23.8 | 13.6               | 11.7 | 9.8  | 5              | 14.0      | 4            | 12.6      | 5            | 22.6      | 4                                      | 1    | 0    |
| Mogador .....               | 18.8               | 18.5 | 17.4 | 13.0               | 12.4 | 11.4 | 5              | 17.5      | 4            | 8.0       | 3            | 11.5      | 4                                      | 3    | 3    |
| Agadir (Aviation).....      | 24.9               | 23.3 | 21.1 | 13.6               | 11.6 | 10.3 | 4              | 22.2      | 1            | 5.8       | 5            | 46.8      | 3                                      | 1    | 1    |
| Marrakech (Ferme ex.)...    | 25.4               | 22.0 | 20.1 | 11.7               | 8.7  | 5.8  | 4              | 50.8      | 4            | 10.7      | 2            | 19.5      | 1                                      | 1    | 2    |
| Oued-Zem .....              | 23.7               | 20.4 | 18.6 | 10.2               | 7.4  | 6.0  | 5              | 34.4      | 5            | 10.6      | 6            | 40.6      | "                                      | "    | "    |
| Azrou .....                 | 17.8               | 15.9 | 14.8 | 7.9                | 5.6  | 3.3  | 11             | 103.1     | 5            | 52.5      | 4            | 66.1      | 0                                      | 0    | 2    |
| Meknès (Jardin d'essais)... | 23.4               | 20.2 | 17.1 | 9.5                | 6.3  | 4.4  | 7              | 53.9      | 6            | 30.4      | 10           | 70.6      | 3                                      | 3    | 1    |
| Fès (Insp. agriculture)...  | 24.9               | 20.4 | 17.6 | 10.5               | 6.6  | 4.6  | 11             | 49.1      | 7            | 38.2      | 10           | 75.4      | 5                                      | 13   | 5    |
| Taza (Aviation) .....       | 21.5               | 19.6 | "    | 11.1               | 8.1  | "    | 7              | 56.6      | 5            | 18.2      | "            | "         | 0                                      | 1    | "    |
| Berkane .....               | 24.9               | 21.6 | 20.8 | 11.2               | 7.9  | 6.3  | 7              | 47.0      | 5            | 17.2      | 2            | 6.3       | 0                                      | 3    | 1    |

## SITUATION ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

(Extrait du rapport de la Banque d'Algérie  
pour l'année 1935)

Les faits n'ont pas entièrement répondu aux espoirs que, l'année dernière à pareille date, nous pensions pouvoir formuler devant vous ; à certains points de vue, les douze mois qui viennent de s'écouler doivent même compter parmi les *plus mauvais* que l'Algérie ait depuis longtemps connus.

La crise qui a persisté dans nos possessions nord-africaines n'est pas imputable à une insuffisance de quantité ni de qualité ; elle est dominée, cette fois encore, par le problème de l'écoulement des récoltes ; c'est en définitive une question de prix.

Pour les blés, la production des dernières années, exprimée en quintaux, s'arrête aux chiffres suivants (chiffres provisoires pour 1935) :

| ANNÉES     | BLÉ DUR   | BLÉ TENDRE | TOTAL      |
|------------|-----------|------------|------------|
| 1932 ..... | 5.650.000 | 2.270.000  | 7.920.000  |
| 1933 ..... | 5.998.000 | 2.656.000  | 8.654.000  |
| 1934 ..... | 6.600.000 | 3.600.000  | 10.200.000 |
| 1935 ..... | 6.000.000 | 2.500.000  | 8.500.000  |

De janvier à juillet les prix ont baissé de 30 à 40 % et cette chute s'est transformée en effondrement à l'époque de la soudure où des transactions se sont opérées à des cours de misère. Certes, la situation s'est ensuite améliorée et l'on pourrait dire que ces larges oscillations de prix, au cours des phases successives d'une même campagne, correspondent à un phénomène bien connu de tous ceux qui s'intéressent à l'économie algérienne et qu'elles tiennent aux conditions mêmes de cette économie. Ces oscillations ont été cependant, cette année, d'une amplitude anormale et l'on est en droit de se demander si elles ne sont pas, tout au moins pour une part, la conséquence des mesures d'intervention qui devaient au contraire les prévenir.

La production des céréales autres que le blé est en sensible régression :

Orge : 6.500.000 quintaux, en 1935, contre 9.500.000, en 1934 ;

Avoine : 1.250.000 quintaux, en 1935, contre 1.900.000, en 1934.

Cette diminution est imputable non seulement à la médiocrité des rendements dans certaines régions, mais aussi à la réduction constante des superficies ensemencées ; c'est ainsi que l'orge qui couvrait, en 1933, 1.395.000 hectares n'en occupe plus que 1.151.000, en 1935. Les cours de ces céréales, qui ne bénéficient pas d'un soutien analogue à celui qui étaye le marché des blés, demeurent très déprimés ; comme cela a été bien souvent constaté, la tendance des agriculteurs est d'abandonner les cultures peu protégées pour se consacrer de préférence à celles qui sont l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics ; les interventions de l'Etat ont ainsi pour conséquence, inéluctable semble-t-il, d'inciter les intérêts particuliers à agir dans un sens où ils contrarient l'efficacité même de l'action officielle.

La campagne des huiles a été assez bonne comme rendement et comme prix ; les efforts poursuivis par les pouvoirs publics en vue d'améliorer la qualité des produits continuent à donner des résultats encourageants ; ainsi se trouvent aidés dans leur tâche les organismes qui ont la légitime ambition de créer à l'oléiculture algérienne des débouchés réguliers sur les marchés extérieurs.

L'année 1935 a été également favorable à l'élevage du bétail ; les prix demeurent sans doute assez bas ; mais, à la suite du contingentement des viandes étrangères, la totalité de la production a été facilement absorbée tant par le marché local que par l'exportation.

Celle-ci est en sensible progression ; le nombre des ovins embarqués dans les ports moutonniers de l'Algérie a été, en effet :

Pour 1932, de 643.340 unités ;

Pour 1933, de 696.046 —

Pour 1934, de 750.044 —

et, pendant le premier semestre de l'année en cours, les sorties s'élèvent à 321.250 têtes, contre 248.534 têtes pendant la période correspondante de l'année antérieure.

Par contre, le commerce des laines, des cuirs et des peaux demeure dans un marasme complet ; les débouchés étrangers sont presque partout fermés et les demandes de la métropole restent elles-mêmes des plus réduites.

Les cultures maraîchères et les cultures de fruits ont été assez éprouvées par les intempéries du printemps dernier ; mais, comme il en fut de même dans le Midi de la France, les quantités récoltées ont été très facilement écoulées à des prix élevés. L'Algérie a ainsi bénéficié de rentrées qui dépassent — et parfois dans une proportion importante — celles de la campagne précédente.

## La viticulture

Moins favorisée qu'en 1934 par les circonstances climatiques, la viticulture a obtenu cette année des rendements inférieurs à ceux de la campagne précédente ; les pronostics établis au début d'octobre fixaient la récolte de 1935 à 18 millions d'hectolitres, contre 27 l'an passé.

Ces rendements n'en donnent pas moins satisfaction et si l'on observe que la teneur alcoolique est, en général, supérieure à celle de 1934, — alors que dans la métropole, au contraire, le degré des vins nouveaux paraît être plutôt faible, — les perspectives du marché algérien devraient apparaître sous un jour assez favorable. Cela ne signifie certes pas que les prix atteints, nécessairement, dès cette année, le niveau auquel serait souhaitable de les voir se fixer pour que la viticulture algérienne fût rétablie dans une position d'équilibre stable ; mais on est du moins en droit d'espérer que les dispositions de ce marché se prêteront à la liquidation définitive de l'arriéré et que, — tout stock étant ainsi résorbé, — les mesures de soutien prises par les pouvoirs publics pourront ensuite jouer avec toute leur efficacité.

## -La situation économique

Les résultats sont moins satisfaisants pour les cultures industrielles. La valeur globale des exportations de tabac est en continuelle régression : de 88.000.000, en 1932, elle est tombée à 82.600.000, en 1933, et à 60.000.000, en 1934 ; néanmoins, une certaine amélioration est enregistrée depuis le début de l'année, grâce aux mesures qui ont rouvert le marché de l'Indochine aux tabacs algériens.

Pour les lièges, la très notable amélioration signalée l'année dernière ne s'est pas entièrement maintenue ; les quantités exportées demeurent en progression ; mais les cours ont brusquement fléchi à la suite de l'abandon de la surtaxe compensatrice de change. De même, les marchés de l'alfa et du crin végétal restent lourds.

Les industries extractives ont été, en Algérie comme dans le monde entier, les plus durement atteintes par la crise. La baisse lente et continue du prix des métaux permet de penser que l'heure de la plus grande dépression est maintenant passée.

La reprise est déjà très sensible dans les mines de fer ; les exportations qui représentaient 489.900 tonnes, pour une valeur de 22.047.000 francs, en 1932, progressent à 915.323 tonnes, pour une valeur de 34.780.000 francs, en 1933, et à 1.418.727 tonnes, pour une valeur de 53.900.000 francs, en 1934 ; une nouvelle amélioration est encore constatée au cours du premier semestre de 1935.

La situation est également favorable pour les phosphates, dont les exportations ont passé de :

566.000 tonnes, en 1932 ;

595.000 — en 1933 ;

651.000 — en 1934.

Sauf sur quelques points de détail, le tableau que nous venons de vous présenter ne diffère pas sensiblement de celui que nous mettions sous vos yeux l'année dernière ; une production qui, dans l'ensemble, donne satisfaction en quantité comme en qualité, mais des prix qui ne couvrent les dépenses d'exploitation que dans les entreprises les plus favorisées, laissent les autres en déficit et ne comportent, à peu près en aucun cas, une marge pour la rémunération et l'amortissement des capitaux investis.

La seule prolongation de la crise a eu cependant pour effet d'en aggraver certaines conséquences.

La plus apparente est le ralentissement du mouvement des échanges de l'Algérie avec l'extérieur. Le montant cumulé des importations et des exportations qui, d'après les statistiques de la douane algérienne, avait atteint 7.889 millions en 1933, est réduit à 7.413 millions en 1934, le fléchissement s'est accentué au cours du premier semestre de cette année, ainsi que l'établit le tableau suivant :

| Six premiers<br>mois de l'année | Importations            | Exportations | TOTAL     | SOLDE     |
|---------------------------------|-------------------------|--------------|-----------|-----------|
|                                 | (En milliers de francs) |              |           |           |
| 1933 .....                      | 1.959.538               | 1.905.983    | 3.865.521 | — 53.555  |
| 1934 .....                      | 1.857.442               | 1.478.378    | 3.335.820 | — 379.064 |
| 1936 .....                      | 1.445.690               | 1.487.400    | 2.933.090 | + 41.710  |

Le même tableau montre que la diminution porte principalement sur les importations ; c'est sans doute une circonstance fâcheuse pour l'économie de la métropole qui pourvoit à plus de 84 % de leur montant ; mais la persistance d'années peu favorables devait nécessairement conduire l'Algérie à se restreindre, on serait même surpris que ces restrictions fussent aussi tardives si l'on oubliait que ce pays, avec l'optimisme confiant qui est l'une de ses forces, avait voulu croire que les difficultés étaient passagères et que l'heure était proche où il retrouverait toute l'aisance d'une vie facile.

La dure leçon des faits n'est d'ailleurs pas sans profit pour l'Algérie elle-même ; la crise place dans un état d'équilibre plus harmonieux une balance commerciale dont le déficit permanent et souvent excessif n'était pas sans inspirer quelque inquiétude.

#### L'endettement et le crédit

En se prolongeant, la crise a, d'autre part, entraîné une certaine raréfaction du crédit dont se plaignent, parfois avec véhémence, les colons aussi bien que les commerçants. Le fait ne peut être contesté et l'explication en est fort simple ; le fonds de roulement de la production algérienne est presque entièrement alimenté par des capitaux empruntés dans les banques ; en période normale le cycle se ferme sans difficulté ; les sommes prêtées au début ou au cours de la campagne sont récupérées à la période des récoltes et les banques reconstituent ainsi les disponibilités qui leur permettent de financer la campagne suivante. Le bon fonctionnement du mécanisme dépend donc de l'exactitude que les débiteurs mettent à tenir leurs engagements. Or, quand les produits s'écoulent avec difficulté et que les prix demeurent faibles, les échéances sont d'autant moins respectées que les Algériens ont une habituelle tendance à toujours spéculer sur une hausse ultérieure des cours ; les crédits n'étant pas remboursés, les banques voient leurs encaisses se tarir, à moins qu'elles ne puissent réapprovisionner leur trésorerie au moyen de ressources nouvelles puisées à l'extérieur ; celles-ci n'avaient pas, jusqu'à présent, fait défaut et c'est ainsi que, malgré la crise, la soudure financière avait pu s'opérer assez aisément au cours des campagnes précédentes.

Il n'en fut pas de même cette année. Le mouvement des capitaux, au lieu de jouer dans un sens favorable à l'Algérie, s'est effectué à son détriment ; en effet, les incidents monétaires du printemps dernier ont non seulement arrêté les apports d'argent frais, mais même

entraîné le rapatriement, parfois massif, des fonds qui avaient été antérieurement transférés en Afrique du Nord. Les ressources ont ainsi diminué à l'heure même où s'accroissaient les besoins ; les banques, avec de larges concours de notre établissement, se sont efforcées de concilier des exigences contradictoires ; il n'en était pas moins fatal que l'aménagement du crédit se heurtât à des difficultés que la technique bancaire était par elle-même impuissante à résoudre entièrement.

Les mêmes circonstances ont donné une acuité particulière à la question de l'endettement de l'agriculture algérienne. Il est hors de toute contestation qu'au cours des années de prospérité, de nombreux colons, européens ou indigènes, ont usé et abusé du crédit au delà de toute limite raisonnable ; beaucoup d'entreprises ont ainsi contracté des engagements qu'elles ne peuvent actuellement respecter. Est-il possible d'assainir les situations compromises par de simples concordats individuels ou le mal est-il si étendu, que pour y porter remède, il faille prévoir, comme on l'a déjà fait pour les petits colons, une sorte de liquidation générale organisée sous les auspices des pouvoirs publics ? Nous ne prendrons pas parti dans une question dont le Gouvernement seul est à même d'embrasser les divers aspects : politique, économique, social et financier.

### MESURES DE SOUTIEN DE LA PRODUCTION LOCALE PRÉCONISÉES EN TUNISIE

(Extrait du rapport Rassaa, présenté au Grand Conseil de Tunisie le 22 novembre 1935.)

Dans la région du centre, huit silos, d'une contenance de 5.000 quintaux chacun, permettront de stocker les blés et les orges des petits fellahs qui pourront ainsi se soustraire aux aléas des fluctuations des cours des céréales et se constituer en même temps une réserve alimentaire. Une disposition garantit aux fellahs qui ont entreposé leurs grains dans ces silos l'incessibilité et l'insaisissabilité de cette récolte.

Ce qui a été fait pour les céréales sera réalisé pour les huiles que les producteurs pourront stocker dans des piles d'une contenance de deux millions de kilos, en attendant une amélioration des cours. Aux petits oléiculteurs, qui sont en même temps des oléifacteurs, la Coopérative centrale des arts et métiers a ouvert pour plus d'un demi-million de crédits à court terme qui ont servi à financer avec succès la dernière campagne oléicole. L'acuité de la crise et l'application des sanctions de Genève rendait, à cet égard, plus urgente l'application des mesures de soutien pour 1936.

Les éleveurs de petit bétail n'ont pas été oubliés, puisque les restrictions apportées jusqu'ici à l'exportation des ovins ont toutes été levées et que des essais d'aménagement pastoral ont été ou vont être incessamment entrepris pour préserver les troupeaux de l'extermination en période de grande sécheresse.

Les populations citadines, si éprouvées elles aussi, ont bénéficié de leur côté de mesures de soutien des plus efficaces, notamment en ce qui concerne l'embauchage dans les marchés et entreprises de l'État et des communes d'un pourcentage de main-d'œuvre spécialisée ou non spécialisée. Les travaux d'entretien sont confiés, dans une proportion de 70 %, à des artisans tunisiens qui, en outre, bénéficient des conseils techniques de la direction des travaux publics et du crédit de la Coopérative centrale des arts et métiers qui combine son action avec celle de l'Office de l'enseignement professionnel. D'autre part, la commission des marchés accorde le régime préférentiel pour les adjudications de travaux neufs inférieurs à 50.000 francs.

Ces dispositions, si utiles pour des corporations comme celles du bâtiment et des arabatiers, restent malheureusement sans effet pour d'autres moins bien placées pour lutter contre la concurrence mécanique locale ou extérieure et la sous-consommation. Les tisserands à bras de la soie, malgré les mesures fiscales prises,

demeurent dans une situation des plus pénibles, du fait de la fraude absolument incontrôlable qui s'exerce à leur détriment. Logés à la même enseigne, les chaouachis, malgré les crédits qui ont été consentis à la plupart d'entre eux par la Coopérative des arts et métiers, n'offrent plus de surface de résistance à la crise qu'ils subissent depuis des années.

Aux uns et aux autres, il convient d'assurer au plus tôt un minimum de protection des marchés intérieur et extérieur.

Si le décret-loi du 30 octobre 1935, qui prévoit l'admission en franchise ou tarification réduite des produits tunisiens dans les colonies françaises et qui est inspiré des résolutions de la Conférence impériale, peut à cette occasion être invoqué, qu'on nous permette de souhaiter que des recherches de débouchés, appuyées d'une judicieuse publicité, soient faites au plus tôt pour toutes les variétés de notre production artisanale et agricole.

L'O.T.U.S., notre office de standardisation, est tout qualifié pour mener à bien cette action. Votre commission a déjà, au cours de la précédente session, émis un vœu tendant à l'extension de l'action de l'O.T.U.S. au profit des produits de l'artisanat.

Votre rapporteur, en attirant de nouveau l'attention de M. le directeur des affaires économiques sur cette importante question, lui signale la nécessité d'organiser d'urgence par les soins de l'O.T.U.S. la protection de certains de nos produits, notamment les chéchias, de la contrefaçon dont elles sont l'objet en pays importateur et plus particulièrement en Égypte.

Bien avant les derniers événements internationaux et les sanctions décidées par Genève et qui privent la Tunisie du marché italien qui est son principal débouché, les corps élus tunisiens, sans exception, ont sollicité l'aide gouvernementale pour assurer l'écoulement normal de la production oléicole qui constitue la principale ressource de la Tunisie. Depuis plusieurs années déjà, l'Office de l'huile s'occupe de la recherche des moyens d'activer la vente de nos huiles à l'étranger, sans passer par l'intermédiaire des raffineurs italiens.

Il y a longtemps qu'on a reconnu que nos huiles ne peuvent être livrées à la consommation européenne qu'après certains coupages des huiles extra avec l'huile raffinée.

Mais, jusqu'à ce jour, l'initiative privée n'a pas pu ou n'a pas su assurer ces coupages, ni s'organiser pour le raffinage.

Devant cette carence de l'initiative privée, il faudrait songer à provoquer une action coopérative des oléiculteurs qui sont les plus menacés par l'impossibilité ou les difficultés d'écouler l'huile d'olive.

Il ne s'agit pas de créer un ou des organismes d'État pour organiser le raffinage et les coupages des huiles ainsi que leur vente à l'étranger, il s'agit plutôt de provoquer une intervention de l'administration pour provoquer la création de coopératives par les moyens prévus par la législation concernant les coopératives de producteurs.

La fermeture du marché italien prive la Tunisie de son meilleur débouché pour les dattes qui constituent l'une de ses principales productions.

Depuis longtemps déjà, sans prévoir le fait brutal des sanctions de Genève, l'administration s'est préoccupée des difficultés de l'écoulement de nos dattes.

On était surpris de voir que des dattes fournies par d'autres pays et qui sont de beaucoup inférieures à nos deglas, dont nos concurrents reconnaissent la supériorité en donnant à leurs dattes la fausse appellation « deglas tunisiennes », étaient facilement vendues dans tous les pays tandis que les nôtres ne l'étaient pas.

Il a été reconnu que les difficultés d'écoulement de nos dattes provenaient de la présentation défectueuse, de la mauvaise conservation et du défaut de conditionnement.

Certes, il est permis de fonder beaucoup d'espoir sur l'O.T.U.S. pour faire connaître avantageusement nos dattes à l'étranger.

Mais, pour pouvoir vendre à la nouvelle clientèle créée par cette propagande, il faudrait que l'on soit en mesure de livrer des dattes présentées convenablement, bien conditionnées et de conservation normale.

On est bien obligé de convenir que l'initiative privée s'est avérée, comme pour les huiles, incapable d'assurer des livraisons de dattes répondant aux exigences de la clientèle étrangère.

C'est donc vers la création d'une coopérative de producteurs qu'il faudrait orienter les efforts pour obtenir des livraisons de dattes bien présentées et bien conditionnées et dont la conservation sera assurée par une stérilisation obtenue au moyen de procédés admis par le service de l'hygiène et de la répression des fraudes en pays importateurs.

Si l'on retarde encore pour atteindre ces résultats, on peut prévoir, d'ores et déjà, que la plus importante partie de notre production de dattes ne pouvant être vendue à l'étranger serait bonne tout au plus pour la distillation et ne pourrait être écoulée qu'à des prix ne dépassant pas 30 francs les 100 kilos, c'est-à-dire à des prix ne payant même pas les frais de transport.

Ce sera la ruine totale et définitive de l'une des plus riches contrées, le Djérid, et la condamnation au paupérisme de la population des plus belles oasis tunisiennes.

## 2. — PRODUCTION MINIÈRE.

### EXPORTATION DE MINÉRAI EN 1935

1° Minéral de cobalt, de nickel et d'or.

| EXPLOITANTS  | TONNAGE<br>exporté | POIDS DU MÉTAL CONTENU |            |           | TENEURS<br>moyennes<br>en :                | VALEUR<br>moyenne<br>de la tonne<br>sur carreau |
|--|--------------------|------------------------|------------|-----------|--|---|
|  |                    | Co                     | Ni         | Au        |  |   |
| Société d'études et d'initiatives pour la mise en valeur du Souss (Mine de Bou-Azzer et Garaa) | 3.786 t. 775       | 398 t. 191             | 185 t. 841 | 25 k. 835 | Co = 10,51 %<br>Ni = 4,91 %<br>Au = 6g82/T | 1.360 fr.                                       |